

DOSSIER DE PRESSE



**Signature de la convention de mécénat
pour la restauration des statues-colonnes déposées
du portail occidental de la cathédrale
Notre-Dame de Chartres**

**entre l'État et l'Association
*American Friends of Chartres***

**lundi 25 juin à 15h00
dans les locaux de
l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine
UDAP d'Eure-et-Loir**

◆◆ Suivie d'une **visite du chantier de restauration** des statues colonnes ◆◆

◆ Réouverture du trésor

La chapelle Saint-Piat, édifiée au XIV^e siècle au chevet de la cathédrale, accueillait, dès 1961, un trésor dont le vieillissement de sa présentation et les conditions de conservation peu favorables à certaines œuvres a justifié sa fermeture en 2000.

Suite au projet d'une nouvelle présentation du trésor dans cette même chapelle -afin de conserver aux objets leur signification liturgique-, le choix a été de le réinstaller sur deux niveaux.

Accessible par un escalier depuis le déambulatoire de la cathédrale, la partie haute accueillera l'orfèvrerie, les ex-votos, les ornements liturgiques. La salle basse, ancienne salle capitulaire, et caveau des évêques depuis 1905, sera quant à elle, dédiée au lapidaire. Elle sera desservie par un escalier nouvellement créé dans la tour sud.



Le jubé médiéval et les statues-colonnes seront naturellement mis en valeur dans cet espace, c'est pourquoi, la conservation régionale des monuments historiques (CRMH) a engagé, en 2017, la restauration de 6 statues-colonnes et de 4 éléments de colonnettes provenant du Portail Royal.

Ces éléments déposés de la façade entre 1967 et 1975 pour des raisons de conservation, ont été remplacés par des copies en pierre.

Ils sont depuis conservés dans la chapelle Saint-Martin de la crypte de la cathédrale.



◆ À propos de la restauration

Suite à une étude sanitaire permettant de définir le protocole le plus adapté, un groupement de restauratrices de sculptures, sous la direction d'Amélie Méthivier a mené la restauration, contrôlée par le biais d'essais et de phases d'évaluation des interventions. Le nettoyage a consisté en une technique mixte alliant un micro-sablage doux et l'usage du laser. Des interventions structurelles ont également été conduites : élimination des dépôts et ciment quand elle était possible sans risque pour les sculptures, infiltration de coulis dans les fissures, solins de consolidation. Des prélèvements en recherche de sels ont enfin été effectués pour affiner le diagnostic et prévoir le suivi de l'état de conservation sur le long terme.

En dépit de l'altération des épidermes, en grande partie due au positionnement des statues à l'extérieur des ébrasements, la restauration de la reine de la porte sud a, par ailleurs, révélé la présence d'un bleu intense sur une partie de la colonne protégée par le drapé, et d'un rouge vif sur la base, entre les pieds de la statue. La restauration de ces sculptures déposées permet d'apprécier de nouveau la qualité et la finesse de cet ensemble qui, malgré les affres du temps, demeure l'un des jalons les plus insignes de la sculpture médiévale.



Exposition au musée de Cluny
« Naissance de la sculpture gothique, Saint-Denis, Paris, Chartres 1135-1150 » (octobre – décembre 2018)

4 statues-colonnes et les éléments de colonnettes y seront présentées.

« Reconstruire le rapport entre les portails occidentaux de Saint-Denis, tout juste restaurés, et le portail de Chartres permet de lire sous un jour nouveau le phénomène de l'apparition de la sculpture gothique en Île-de-France entre 1135 et 1150 (...). »

Commissaire de l'exposition : Damien Berné, conservateur au musée de Cluny et Philippe Plagnieux, professeur d'histoire médiévale à l'Université Paris X.

◆ Le mécénat de l'association « American Friends of Chartres » - présidente Mme Dominique Lallement

Les associations mécènes travaillent en coopération étroite avec la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Centre-Val de Loire – service de la conservation régionale des monuments historiques (CRMH) pour le choix des travaux à financer. Cette collaboration exemplaire est le fruit d'une volonté commune des services de l'État et des bénévoles de ces associations pour réunir le maximum de moyens en faveur de la sauvegarde de cet édifice.

Les lois sur le mécénat encouragent particuliers et entreprises à bénéficier de nombreux avantages par leurs dons.

Créée en 2005 pour accompagner la restauration et la conservation de la cathédrale de Chartres, l'association **American Friends of Chartres** a son siège à Washington. Elle travaille en partenariat avec l'association française établie à Chartres, « Chartres sanctuaire du monde » créée en 1992.

Divers projets attestent de l'importante implication de l'association pour la valorisation de Notre-Dame de Chartres :

- en 2008, participation à la restauration des vitraux de la façade du transept sud ;
- en 2015, prise en charge de la totalité de la restauration de la baie 140, dite des Boulangers – et ce dans le cadre de la restauration de la nef.
- en 2016 : contribution au financement du film "Chartres, la lumière retrouvée" réalisé par Anne Savalli.
- en 2017-2018 : souhait de poursuivre le partenariat avec l'État :
 - restauration de la scène de la Nativité du jubé ;
 - restauration des baies 117 et 125 situées dans le bras nord du transept ;
 - **participation à la restauration des statues-colonnes**

Montant total de la restauration : 61 211 € TTC
part American Friends of Chartres : 51 000 €
part État : 11 211 €
dont : 10 202 € TVA

♦ **Le mécénat de l'association « Chartres Sanctuaire du Monde »**
- **présidente Mme Servabe Delayre-Mathéus**

Chartres, sanctuaire du Monde (CSM) est une association d'intérêt général, fondée en 1992, à but non lucratif, régie par la loi de 1901. Créée afin d'œuvrer pour la pérennité et le rayonnement de la cathédrale Notre-Dame de Chartres, l'association suscite et promeut toutes les initiatives individuelles et collectives susceptibles d'y contribuer. Elle s'est notamment donné pour objectif de collecter des fonds afin d'accélérer, aux côtés de l'État, le rythme des travaux de sauvegarde, rendus nécessaires par les multiples dégradations dues au temps et à la pollution.

Les différentes opérations de 1993 à 2018

- Les vitraux du déambulatoire de la cathédrale
- Les vitraux du haut chœur de la cathédrale
- Les vitraux du transept sud
- Baies du XIIIe siècle, dans le nef de la cathédrale
- Autres contributions en cours ou à venir : la chapelle Saint-Piat, les Orgues de la cathédrale, nouvelle cuve baptismale dans la crypte

♦ **Un mécénat partagé avec les Amis de la Cathédrale de Chartres**

Pour certaines opérations les Amis de la Cathédrale de Chartres apporte leur contribution à celle de CSM :
par exemple :

- La grande rose de la baie du portail sud

Renseignements pratiques :

UDAP 28

Cité Administrative
15 place de la République
28000 CHARTRES
02.37.36.45.85

Contacts DRAC Centre-Val de Loire

Communication :
Marie-Hélène Priet
02 38 78 85 39 / 06 43 68 18 02
marie-helene.priet@culture.gouv.fr